



UNIVERSITÉ DE MONCTON  
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Secrétariat général

**Réunion du**  
**COMITÉ CONJOINT DE LA PLANIFICATION**  
**CCJ-210408**  
**Le 8 avril 2021**  
**à 13 h 30**  
**À distance / Microsoft Teams**

**PROCÈS-VERBAL**  
Comité conjoint de la planification • CCJ-210408



**PRÉSENCES**

**Membres**

Darius Bossé  
 Francis Bourgoïn  
 Morel Caissie  
 Edith Doucet  
 Mathieu Lang  
 Michelyne Paulin  
 Denis Prud'homme  
 Jean-François Thibault, président

**Autres personnes présentes<sup>1</sup>**

Lynne Castonguay, secrétaire générale  
 Edgar Robichaud, vice-recteur à  
 l'administration et aux ressources humaines  
 Gilles Roy, vice-recteur à l'enseignement et à la  
 recherche

**TABLE DES MATIÈRES**

		Page
1.	OUVERTURE DE LA RÉUNION.....	2
2.	CORRESPONDANCE .....	2
3.	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR .....	2
4.	ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX.....	2
	4.1. CCJ-210126 .....	2
	4.2. CCJ-210209 (extraordinaire).....	2
5.	AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL.....	2
	5.1. CCJ-210126 .....	2
	5.1.1. Autres .....	2
	5.2. CCJ-210209 (extraordinaire).....	2
	5.2.1. Autres .....	2
6.	CRÉATION DU BACCALAURÉAT ÈS SCIENCES (SPÉCIALISATION EN NUTRITION) .....	3
7.	AFFAIRES NOUVELLES .....	4
8.	PROCHAINE RÉUNION .....	4
9.	CLÔTURE .....	4
	DOCUMENT A - Création du Baccalauréat ès sciences (spécialisation en nutrition).....	A (1-44)

<sup>1</sup> Assiste aux réunions en y ayant voix consultative



**6. CRÉATION DU BACCALAURÉAT ÈS SCIENCES (SPÉCIALISATION EN NUTRITION)**

La proposition suivante est sur la table :

Mathieu Lang, appuyé par Francis Bourgoïn, propose :

**R : 04-CCJ-210408**

*« Que le Comité conjoint de la planification recommande au Sénat académique et au Conseil des gouverneurs la création du programme de Baccalauréat ès sciences (spécialisation en nutrition). »*

**Présentation du VRER**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche (VRER) présente le dossier portant sur la création du programme de baccalauréat ès sciences (spécialisation en nutrition). Il explique que ce programme est complémentaire au programme existant de baccalauréat ès sciences (nutrition) avec internat.

Le programme de 120 crédits permet l'acquisition et l'application de connaissances en nutrition fondamentale, clinique et publique et en gestion des services alimentaires. Nombreuses facettes de l'alimentation et de la nutrition sont examinées.

Le VRER indique que cette initiative a été entreprise à la suite du Rapport d'agrément 2012. Il s'agissait d'une recommandation puisque les évaluateurs avaient remarqué que le programme avec internat intégré ne permettait pas d'offrir d'autres diplômes ou certifications aux étudiantes et étudiants lorsque celles-ci ou ceux-ci ne satisfaisaient pas aux exigences de l'internat. Il est indiqué que le programme est une « voie de sortie » aux personnes étudiantes qui, ayant complété les cours, ne peuvent compléter les stages. D'autres objectifs sont également présentés par le VRER, soit le souhait d'attirer les étudiantes et étudiants internationaux, les professionnelles ou professionnels de la santé ou les gens qui ne peuvent poursuivre un programme de cinq ans.

Le VRER indique que le programme proposé ne permet pas d'accéder à la profession de diététiste. Il s'agit toutefois d'un programme de 120 crédits qui contient des cours similaires à ceux du programme avec internat.

**Discussion du Comité**

Le Comité examine le point 2.3 du CPR-1. Dans les résultats attendus, on note que la formation offre différents débouchés dans une variété de domaines et de milieux de travail tels que l'administration des services alimentaires, les politiques nutritionnelles, les industries agroalimentaires, les organismes publics et internationaux et autres. Il mène également aux études supérieures.

Certains membres sont d'avis que le projet devrait prévoir les connaissances en fonction des champs d'application. Certains membres sont d'avis qu'il n'y a pas suffisamment de crédits dans les champs d'application pour obtenir un travail tels que décrit au point 2.3. Par exemple, on soulève le fait que le programme mène à des emplois en administration des services alimentaires alors que le programme ne prévoit aucun cours obligatoire en administration.

Certains membres sont d'avis que l'analyse de besoins n'est pas suffisante.

Le Comité note que l'idée d'offrir cette formation émane d'une évaluation faite il y a près de 10 ans. Plusieurs membres notent que la discipline a nettement évolué. Avec un regard postpandémie, il y a lieu de se demander si d'autres types de formation sont plus pertinents.

**6. CRÉATION DU BACCALAURÉAT ÈS SCIENCES (SPÉCIALISATION EN NUTRITION) (suite)**

D'autres points sont soulevés :

- Combien d'étudiantes et d'étudiants ont été exclus du programme avec internat? Est-ce que ces étudiantes et étudiants sont comptabilisés dans les inscriptions au nouveau programme?
- Combien d'étudiantes et d'étudiants ne veulent pas faire l'internat ?
- Une évaluation faite en 2012 n'est pas une raison forte pour justifier la création d'un programme presque 10 ans plus tard.
- Quels sont les besoins actuels?
- L'idée d'offrir une formation universitaire en tant que « voie de sortie » n'est pas attrayante.

Le Comité discute d'autres modèles de formation dans la discipline. Un programme de majeure/mineure est une voie intéressante à examiner. Un certificat pourrait être une autre piste. Le Comité est d'avis qu'il faut revoir l'ensemble du dossier.

Tout nouveau programme pourrait avoir en tête l'idée de développer une passerelle avec le programme de baccalauréat ès sciences (nutrition) avec internat.

Le Comité note que les analyses financières ne tiennent pas compte des dépenses globales de l'institution. On n'examine pas les impacts sur les services comme ceux du Registrariat, du Recrutement et des Effectifs étudiants.

Le Comité reconnaît que le dossier a été déposé en tenant compte des anciennes règles de la CESPM. Une nouvelle mouture du programme devra tenir compte des nouveaux formulaires du Comité des programmes et des nouvelles exigences de la CESPM.

Vote sur R04

Pour : 0

Contre : 7

REJETÉE

**7. AFFAIRES NOUVELLES**

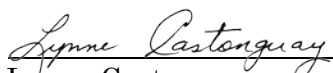
Aucune.

**8. PROCHAINE RÉUNION**

La prochaine réunion aura lieu le jeudi 13 mai à 13 h 30.

**9. CLÔTURE**

La réunion se termine à 14 h 28.

  
Lynne Castonguay  
Secrétaire générale